

M. Drury: Monsieur le président, je suis en faveur d'un accord, et je m'entretiendrai de la question avec mon collègue le plus tôt possible.

* * *

● (1450)

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

LE PROJET SAMSON—LA QUESTION DE L'ANNULATION DU CONTRAT ADJUGÉ À COMPUTING DEVICES

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Elle concerne la prétendue annulation du contrat avec Computing Devices dans le cadre du projet de communications Samson. Le ministre peut-il nous confirmer cette annulation le cas échéant?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je puis confirmer que l'entreprise Computing Devices n'a pas été en mesure de terminer le travail prévu dans le contrat. Celui-ci est aux mains du ministère des Approvisionnements et Services, et je ne sais pas s'il a vraiment été annulé.

M. Baker (Grenville-Carleton): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre est très désireux de voir participer le Canada à ce genre de projet de défense. D'autre part, le président de la société a déclaré hier que l'entreprise Computing Devices avait offert de commencer la livraison des terminaux en mai 1976, offre que le ministère des Approvisionnements et Services a rejetée. Avant que le gouvernement ne prenne ou n'autorise des mesures, puis-je avoir l'assurance du ministre de la Défense nationale qu'il interviendra auprès de son collègue des Approvisionnements et Services pour voir s'il est possible de rétablir ce contrat? En effet, il est important, monsieur l'Orateur, non seulement pour les employés de la société Computing Devices mais également en ce qui a trait à la participation globale de l'industrie électronique canadienne à l'approvisionnement de nos forces armées.

M. Richardson: Monsieur l'Orateur, nous avons naturellement tenu à ce que le Canada participe au maximum au projet Samson. Il faut dire que le gouvernement est depuis longtemps aux prises avec cette société. Nous avons été retardés de plusieurs mois, mais nous avons fait tout notre possible pour qu'elle termine le contrat. Cependant, à un moment donné, nous allons devoir demander à une autre entreprise de nous fournir des pièces essentielles au projet Samson.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

CAMBODGE—LA PROTESTATION DU CANADA CONTRE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME

M. Douglas Roche (Edmonton-Strathcona): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. En ce qui concerne les questions précédentes qui lui ont été posées au sujet des tragédies cruelles et des tortures qui se produisent au Cambodge, comme le rapporte le *Star* de Toronto du 10 mars, dans un article réalisé sur le vif par Jack Cahal, le ministre peut-il

Questions orales

nous dire de quelle façon le Canada proteste contre cette violation massive des droits de l'homme, et surtout si notre pays a déjà formulé une protestation auprès de la Commission des Droits de l'homme des Nations Unies?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, le député doit savoir, tout comme moi, qu'il est très difficile d'obtenir des renseignements sur le Cambodge à l'heure actuelle. Il y a un manque presque total d'information sur la situation dans ce pays, mais nous suivons de près la question des violations avec la Commission des Droits de l'homme des Nations Unies.

* * *

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

LES NÉGOCIATIONS RELATIVES À L'ACQUISITION DE TERRES PAR DES ÉTRANGERS—DEMANDE DE PRÉCISIONS

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre au sujet de l'acquisition de terres au Canada par des étrangers. Peut-il dire quels sont les progrès accomplis par le gouvernement et les provinces relativement à l'établissement de mesures concernant l'acquisition de terres au Canada par des étrangers? Je sais que le gouvernement a présenté une modification d'autorisation à la loi sur la citoyenneté canadienne qui sera d'une certaine utilité à cet égard, mais je crois savoir qu'il reste d'autres points à régler, par exemple, la façon d'appliquer la loi sur l'examen de l'investissement étranger, surtout aux terres agricoles. Le premier ministre peut-il dire où en sont rendues les négociations avec les provinces?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je devrai voir s'il s'est produit quelque chose de nouveau depuis la dernière fois que j'ai renseigné la Chambre à ce sujet. Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont mené une étude à ce sujet et, si je ne m'abuse, les conclusions de cette étude ont été déposées à la Chambre. Je pense que j'avais déposé en même temps la lettre que j'avais fait parvenir aux premiers ministres provinciaux pour demander leur réaction à ce rapport.

La modification à apporter à la loi sur la citoyenneté est l'une des recommandations qui relèvent du gouvernement fédéral et à propos desquelles nous pouvons faire quelque chose. Certains se sont opposés à ce que le gouvernement fédéral intervienne à cet égard par l'entremise de l'Agence d'examen de l'investissement étranger. Pour ma part, je tiens à ce que cette Agence qui a été établie en vertu d'une loi fédérale poursuive son travail.

Je verrai s'il y a lieu de déposer immédiatement le reste de la correspondance échangée à cet égard. Je pense avoir mis la Chambre au courant de tout ce qui s'est passé jusqu'ici. Les provinces estiment, et nous les comprenons, qu'une bonne partie de cette question relève de leur compétence. La modification à la loi sur la citoyenneté est une exception et nous sommes prêts à modifier cette loi avec la collaboration des provinces. Voilà donc où en sont les choses. Les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral devront prendre les mesures qui leur incombent respectivement afin de garantir que la possession et le zonage des terrains au Canada seront bien réglementés.